

# LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

ABONNEMENTS	1 an	6 mois	3 mois
	fr. 20	11	6
	SUISSE		
	FRANCE, BELGIQUE		
	ALLEMAGNE, AUTRICHE		
ITALIE, ESPAGNE			
ANGLETERRE, HOLLANDE			
ÉTATS-UNIS			
	36	19	10

**Rédaction et Expédition**  
BUREAUX : Grand'Rue 10, à Fribourg  
La Rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires  
lui sont adressés.  
Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES : Grand'Rue, 10, à Fribourg.

Prix de la ligne ou de son espace : 15 cent.

Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées.  
Lettres et argent franco.

## L'ANGLETERRE ET L'ÉGLISE

Dans la conclusion de son admirable livre du Pape, M. de Maistre signalait le rapprochement déjà sensible, de son temps, du peuple anglais vers l'unité catholique. Ce grand philosophe chrétien prédisait la conversion de l'Angleterre comme devant donner le branle à ce retour futur de l'Europe aux grands principes sur lesquels doivent reposer la société.

Depuis, les événements qui se sont accomplis en Angleterre, ont pleinement confirmé les prévisions de l'illustre écrivain.

La vérité n'a cessé de faire, chez ce peuple, de nouveaux progrès. On a vu les conversions au catholicisme se multiplier dans tous les rangs de la société. L'exemple salutaire de ces retours vers l'Eglise a été donné surtout par la noblesse et le clergé protestant. A l'heure présente, il ne se passe pas de jour que nous n'assistions à quelqu'une de ces conversions bien faites pour consoler les cœurs fidèles du spectacle attristant que leur offrent les nations catholiques oubliées de la foi de leurs pères.

Le gouvernement anglais, lui-même, semble comprendre, en ce moment, que le catholicisme, seul, peut lui donner la force nécessaire pour opposer une digue efficace aux doctrines funestes de la révolution. Il sent vaguement que le salut de la société est là, que l'autorité ne pourra être restaurée en Europe, sur ses véritables bases, que lorsque l'Eglise, fondement et garantie de tous les pouvoirs humains, aura été mise à l'abri des attentats révolutionnaires. C'est pourquoi, nous pouvons voir l'Angleterre faire siens, pour ainsi dire, les intérêts catholiques et se substituer à la France dans la mission que Dieu avait confiée à cette dernière.

Tous les faits qui prouvent la tendance actuelle du gouvernement anglais doivent

donc fixer l'attention des esprits réfléchis, c'est pourquoi nous en signalons deux, entre autres, à nos lecteurs, tout-à-fait dignes de remarque.

Nous citons l'*Univers* :  
« Quelques députés irlandais, frappés de la différence qui existe entre la flotte et l'armée devant les besoins religieux des catholiques, ont soumis au Parlement plusieurs *Notices of motion*.

« L'un des orateurs irlandais, entre autres choses, établit que si la catholique Irlande a bon nombre d'enfants dans l'armée, où le service catholique est régularisé, elle fournit aussi des marins à la flotte, où entre d'autres, d'autres sources, un élément catholique assez important. Il n'est donc pas juste que la flotte n'ait pas d'aumôniers catholiques quand l'armée n'en manque pas.

« M. Smith, premier lord de l'Amirauté, est intervenu alors dans la discussion au nom du gouvernement. Il a dit que l'état de choses signalé par la députation appelait justement son attention et qu'il tâcherait d'y porter remède. Il ne fallait pas songer à donner un aumônier catholique à chaque navire de la flotte qui avait son aumônier protestant; cela entraînerait trop de difficultés dans le service : mais il pensait qu'en pourvoyant chaque escadre d'expédition d'un aumônier que tous les catholiques de l'escadre pourraient appeler en cas de besoin, il remplirait le but visé par les observations du député d'Irlande. Sur ces courtoises déclarations, les « *Notices of motion* » ont été retirées. »

L'*Univers* ne peut s'empêcher de remarquer, à ce propos, le contraste humiliant que présente une Chambre française qui, s'inspirant du programme génois de M. Gambetta : « Le cléricalisme, c'est l'ennemi, » propose de supprimer en partie l'aumônerie militaire.

Depuis que l'*Univers* a écrit ces lignes, le

Dès le commencement ou plutôt avant même que l'ordre fût constitué, Xavier et Rodriguez avaient été appelés par Jean III de Bragança, roi du Portugal, pour porter la connaissance de l'Evangile au-delà de l'Océan.

Nous nous souvenons des paroles dites à Xavier par Ignace, parlant des périls et des joies des missionnaires : « Xavier, ton œil brille... » La vocation apostolique du jeune écolier de l'Université de Paris n'avait fait que grandir depuis ce temps-là. Il accueillit avec enthousiasme l'ordre de son départ et aurait entrepris sa route sans avoir les vêtements nécessaires si Loyola ne lui eût mis son propre manteau sur les épaules.

Il avait gardé toutes les sordidités de l'enfance, quoiqu'il fût un très-savant docteur. Cette alliance de vivacité naïve et de grave savoir donnait à toute sa personne un charme pénétrant et quelque chose s'épandait hors de lui qui semblait au-dessus de la nature. Jean de Bragança voulut le retenir à la cour de Portugal, où tous les cours étaient gagnés à Dieu par le flot d'amour qui tombait des lèvres du jeune apôtre, mais ce n'était ni aux princes ni à leurs courtisans qu'il destinait les trésors de sa parole.

Il mit à la voile sur un vaisseau de la flotte des Indes, cinq mois avant la signature de la bulle, le 7 avril 1540. Les Pères Camerino et Mansella s'embarquaient avec lui.

projet des radicaux est devenu un fait accompli, et vingt-quatre aumôniers de la flotte sur cinquante ont été mis en non-activité par suppression d'emploi. Et la France est un pays catholique!...

Le second fait auquel nous venons de faire allusion, nous est fourni par la *Correspondance universelle*.

« Il paraît, dit cette correspondance, que des pourparlers sont engagés depuis quelque temps déjà au sujet de l'envoi d'un nonce apostolique près la cour de Saint-James.

« Le gouvernement anglais y gagnerait de voir resserrer les liens entre l'Angleterre et les catholiques de l'Irlande, du Canada et des autres grandes colonies anglaises, l'Australie, les Indes, etc. — De plus, l'Angleterre mettrait ainsi de son côté l'influence catholique en Russie.

« Tout fait donc prévoir que les négociations entre le Saint-Siège et le cabinet de Saint-James, déjà fort avancées, aboutiront à un bon résultat. »

Nous ne savons ce qu'il peut y avoir de plus ou moins fondé dans cette nouvelle, mais elle nous paraît très probable. La mesure dont elle parle, entre trop bien dans l'attitude nouvelle de l'Angleterre, pour qu'elle ne soit pas réalisée prochainement. De plus en plus l'Angleterre se conduit, dans les circonstances présentes, en grand peuple qui, suivant le mot d'un publiciste français, ne porte pas dans son sein le poison mrotel des idées révolutionnaires.

## CONFÉDÉRATION.

Quelques journaux allemands ayant exprimé la crainte que le tunnel du Gothard rencontrerait un lac souterrain et que l'entreprise échouât ainsi de la façon la plus piteuse, la direction du Gothard a chargé l'inspecteur des travaux, M. Kaufmann, de répon-

Il arriva en rade de Goa l'année suivante au mois de mai, après une traversée longue et dangereuse pendant laquelle il avait été la piété, le courage et la gaieté de tous. Ce fut pendant ce voyage qu'on lui donna pour la première fois ce nom « le Saint Père » que les mahométans et les idolâtres aussi bien que les chrétiens lui gardèrent toujours. Ce n'était pas une condition favorable pour gagner la confiance des malheureux peuples conquis que cette qualité de chrétien si belle en soi et si glorieuse. Sous le nom de chrétien, les indigènes n'avaient encore vu que des trafiquants avides, cruels, dissolus, perdus de vices et, on peut le dire, chargés de crimes.

L'oppression que les marchands portugais faisaient peser sur les Indes atteignait aux excès le plus hideux, et il semblait alors que l'Europe n'étendit ses conquêtes aux confins de la terre que pour porter plus loin la lèpre de son avarice sordide et corrompue. Xavier prêcha les marchands avant de prêcher les sauvages et il leur dit : « Comment voulez-vous que j'engage au nom de Dieu ceux-là qui n'ont d'autre faute que leur aveuglement à devenir semblables à vous, chargés de toutes les iniquités? »

Il n'est assurément point de peuplades plus difficiles à moraliser que ces rassemblements d'aventuriers avides que nos vieilles civilisations envoient, depuis quatre cents ans, chercher fortune aux Indes et dans le Nouveau-Monde, et entre tous les aventu-

dre à ces objections, et il vient de le faire dans un rapport qui établit l'innanité de semblables appréhensions.

Depuis cinq mois les travaux ont avancé lentement du côté d'Airolo, parce que l'on s'est trouvé en présence d'une couche de gneiss friable, en sorte que les plus grandes précautions étaient nécessaires. On a rencontré ensuite une fissure d'où se sont échappés environ dix mètres cubes de vase, mais après cette fissure de nouvelles couches de gneiss se sont présentées, et comme cette couche n'était pas friable comme la précédente on a pu commencer à se servir des perforatrices et à percer en moyenne trois mètres par jour. Ce fait confirme l'assertion du D<sup>r</sup> Staff, le géologue du Gothard, qui a nié de tout temps que le tunnel correspondît avec le lac de Sella.

Du côté de Gœschenen, on travaille depuis cinq mois dans une couche de serpentine fort dure. On croit toutefois que la serpentine fera place bientôt à une couche de gneiss et qu'alors les travaux pourront avancer plus rapidement, sur le pied de 120 mètres par mois au lieu de 85.

## NOUVELLES DES CANTONS

**Berne** — Fontenais est sous le poids d'une indignation générale. Pendant la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs ont brisé les vitres de la chapelle de Fontenais et endommagé plusieurs maisons habitées par des conservateurs. Dans la chapelle, la lampe du sanctuaire a été brisée par des projectiles; la police estime les dégâts commis à 200 fr. On se rappelle qu'il y a deux ans environ, une main criminelle avait tenté d'incendier ce modeste temple qui abrite le culte catholique. Parmi les propriétés des honorables habitants contre lesquelles s'est exercée la rage de ces Vandales nocturnes nous citerons celles de MM. Gignou-Érard, officier d'état civil, Chaignat, cultivateur, Antoine Fleury, Xavier Voisard, etc.

— On signale, dans les campagnes du district de Porrentruy, un mouvement croissant d'émigration. A Buix, à Bressaucourt, à Fontenais etc... des subsides sont demandés

riers, ceux de la Péninsule, Espagnols aussi bien que Portugais, avaient mérité la pire renommée; mais une émotion si victorieuse était dans la parole de François-Xavier, une persuasion si puissante et si irrésistible jaillissait de son cœur que les traitants de Goa, irrités d'abord de son audace, finirent par capituler. Il y eut dans cette Babylone une fièvre de pénitence et certes, parmi les miracles qui marquèrent en foule l'éblouissant apostolat de Xavier, celui-là fut le plus grand.

Convertir un comptoir portugais dans les Indes, c'était plus difficile — et les contemporains le jugèrent ainsi — que de conquérir à la foi l'Inde barbare tout entière!

Aussi dès que Xavier eut surmonté cet obstacle, tous les sentiers lui semblèrent aisés à parcourir, et au milieu des prêtres égarés de Sivalah eux-mêmes, il pouvait sourire et se dire : « J'ai bien vaincu avec l'aide de Dieu les marchands de Goa! »

Il s'élança du premier bond jusqu'au cap Comorin et entra chez les Paravas par un miracle. Une femme mourante fut guérie au seul attouchement de son crucifix et des milliers de naturels l'entourèrent « écoutant ses signes », devant son langage inconnu. Il avait présagé la magie de la croix, il en vit les prodiges; son crucifix parla pour lui tout le temps qu'il mit à apprendre la langue malabare, et bien des jours encore après qu'il l'eut apprise, quand la fatigue de son incessante prédication l'accablait, il sonnait

15 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ.

## JÉSUITES!

par Paul FÉVAL.

### LES PREMIERS PÈRES

A peine née, la Compagnie plaçait ses humbles enfants parmi les princes de l'Eglise et ils ne déparaient pas cette élite, car l'évêque de Modène écrivait : « Les Pères Salmeron et Laynez ont parlé sur l'Euharistie avec un si grand éclat que je m'estime heureux de vivre auprès de ces doctes et saints Pères. »

Le livre qu'on ferait rien qu'avec l'histoire des dix premiers Jésuites serait beau et toucherait de partout aux plus grands événements ecclésiastiques de cette portion du XVI<sup>e</sup> siècle, quand bien même on n'y parlerait point de François-Xavier.

Avec François-Xavier tout seul, on écrirait un poème qui serait l'ardente épopée de la charité, mais à peine nous est-il possible d'effleurer ici l'abrégé de cette merveilleuse vie.

aux autorités locales par de nombreux habitants qui songent à s'expatrier au loin.

— Le Conseil d'Etat a, en raison de la crise actuelle, accordé aux propriétaires intéressés aux travaux de correction des eaux du Jura un délai pour le paiement de la sixième annuité. Le terme de ce paiement est reculé jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre.

Le Grand Conseil est convoqué pour le 22 avril.

— On annonce de Bienne que le malheureux joueur d'orgue italien, Bernard Cardinal, victime de l'attentat de lundi 4<sup>er</sup> avril, a succombé samedi soir à ses nombreuses blessures. L'autopsie du cadavre doit avoir eu lieu après-midi.

— Ensuite d'un arrangement intervenu entre les créanciers, la plainte portée contre M. Otto de Waldkirch-Brunner, fabricant d'horlogerie à Bienne, a été retirée, et il a été mis en liberté dimanche, à midi.

**Zurich.** — Les élections communales qui ont eu lieu le 7 avril à Winterthur ont abouti, comme on pouvait s'y attendre à un échec complet du parti des démocrates. Ont été élus membres du Conseil administratif de la ville sur 1721 votants, MM. Schälcher, Dr Biedermann, R. Geilinger (qui se trouvaient tous les trois sur la liste de l'opposition et sur la liste démocratique), puis MM. Fenner et Spiller tous deux de la liste de l'opposition. Restent deux élections encore à faire. M. le juge Spiller a été élu président de la ville par 907 suffrages, le président antérieur, M. le Dr Weinmann en a eu 615. La commission d'examen du compte-rendu financier a été composée par moitié de citoyens de l'opposition et de citoyens du camp démocratique.

**Schwytz.** — Dagostini et Tessitor, les deux assassins de Martin Schrutli, ont été condamnés par le tribunal cantonal, auquel ils avaient recouru, à 35 ans de maison de force et, solidement, à une indemnité de 7,000 fr. à la famille de la victime, comme aux frais du procès s'élevant à 1,205 fr.

**St-Gall.** — A propos d'un cas spécial, le conseil d'Etat a décidé que l'enfant né hors mariage d'une veuve ne doit pas porter le nom de famille du père défunt, mais bien celui de sa mère.

**Vaud.** — L'enquête instruite par l'autorité fédérale dans le but de déterminer quels sont les établissements industriels qui doivent être considérés comme soumis aux prescriptions de la loi fédérale sur le travail dans les fabriques, a provoqué 171 déclarations dans le canton de Vaud.

L'administration cantonale estime cependant que, même en donnant le sens le plus extensif à l'article 1<sup>er</sup> de la loi, il n'y aurait que 85 de ces établissements soumis à la rigueur de ses dispositions; pour les 86 autres, la loi ne serait pas applicable.

Le Conseil fédéral a accordé aux papeteries certaines facilités pour le travail de nuit.

**Valais.** — La section Louèche-Brigue du chemin de fer du Simplon sera ouverte à la circulation vers la fin de juin prochain. D'après les déclarations de la Compagnie, la pose de la voie pourra arriver le 15 mai

prochain à Brigue. La ligne d'accès du Simplon sera ainsi entièrement achevée; il conviendrait dès lors d'en tirer tout le parti possible au point de vue de la circulation des voyageurs. Des démarches sont faites dans ce but auprès de l'autorité fédérale pour obtenir qu'un second service postal journalier traverse le Simplon, entre la vallée du Rhône et le lac Majeur (Brigue-Stresa). Si les administrations intéressées voulaient bien s'y prêter, on pourrait, par exemple, organiser un service dont le départ s'effectuerait de Stresa Baveno, entre 4 et 5 heures du matin, pour arriver à Lausanne à 10 h. 55 du soir. La distance entre les lacs Borromées et la capitale vaudoise serait franchie en 16 heures, c'est-à-dire que le voyage de Lausanne à Milan se ferait aussi rapidement que par le mont Ceneri. Ce résultat, s'il était obtenu, serait une démonstration évidente des avantages que présentera le Simplon, comme passage des Alpes, une fois que la traversée s'opérera par un railway continu passant à 1500 mètres en-dessous du point culminant de la route.

**Neuchâtel.** — Dans la dernière séance du Conseil général de la municipalité, il a été donné les renseignements suivants sur les travaux que la compagnie S.-O. se propose d'exécuter à la gare de Neuchâtel.

La compagnie aurait l'intention de consacrer une somme de fr. 150,000 à diverses modifications jugées absolument nécessaires. Pour se conformer aux prescriptions de la loi fédérale sur la construction et l'exploitation des chemins de fer, elle augmentera sensiblement l'espace situé entre les voies devant la gare; cette opération nécessitera la démolition des bâtiments du buffet et de l'ancien buffet au nord de la gare; le quai de débarquement qui se trouve entre les voies recevra une largeur double de celle qu'il a maintenant; ce qui sera couvert par une marquise et sera relié avec la gare par des passerelles également couvertes. Le buffet sera transféré dans le bâtiment de la gare, qui sera prolongé du côté de l'Est; il servira de salles d'attente, comme cela a lieu dans les gares de la Suisse allemande, à Bienne, par exemple. On installera sur le nord de la gare un guichet où les voyageurs pourront prendre leurs billets sans être obligés de pénétrer dans l'intérieur du bâtiment. Le service de la poste sera transporté à l'est de la gare et ne gênera plus la sortie des voyageurs.

L'Union libérale constate, non sans quelque tristesse, que tous ces travaux sont de pure utilité et que rien ne sera fait pour l'embellissement de la gare qui est cependant une des plus laides du réseau.

Dans la même séance, le Conseil général a chargé le Conseil municipal de faire construire des urnes destinées à être placées devant les maisons mortuaires et à recevoir les cartes et lettres de condoléance. Il est bien entendu que l'usage de ces urnes est facultatif.

## CANTON DE FRIBOURG.

Le *Confédéré* se dit en mesure d'annoncer que quelques citoyens se proposent d'a-

ssiégée par le roi d'Acem, et sa présence y vaut une armée... L'Inde est à lui!

de si vives admirations qu'un de ses principaux efforts consistait à détruire chez les enfants l'idée qu'il fût un Dieu. Cependant tout grandit dans sa mission avec une rapidité qui tient du prodige. En deux ans, la mission d'auxiliaires qu'il a semé atteint presque sa maturité. Il a fondé un séminaire à Goa, son quartier général; ses premiers prêtres sont en fleur; il peut tenter aujourd'hui ce qui lui semblait hier impossible, et en effet, le voilà qui pénètre plus avant, toujours plus avant: il n'est plus seul. En quelques semaines, dans le Travancor, il donne dix mille baptêmes de sa main.

« Vous ne frapperez point », avait dit Ignace. Xavier met les troupes armées en fuite en adorant le crucifix, et comme un village idolâtre résiste obstinément à sa parole, il demande à Dieu le pouvoir de ressusciter Lazare, et Lazare est ressuscité.

Tout le Travancor est chrétien à la suite de ce miracle, constaté dans les actes de la canonisation de saint François Xavier.

Ignace était à Rome quand il reçut la lettre où son fils, si tendrement chéri, lui annonçait ses triomphes en lui demandant des soldats pour suffire à tant de victoires. Ignace se hâta. Les recrues s'embarquent à Lisbonne, mais Xavier ne les attend pas. Il s'est élancé de nouveau: soivez derrière lui l'invasion de la Grâce: le vice à l'île de Manar, puis à Méliapor; il atteint Malacca,

dresser un nouveau recours au Tribunal fédéral contre l'arrêté du 12 février, sur les élections communales. D'après nos renseignements, une dépêche télégraphique aurait été envoyée hier au greffe du Tribunal fédéral pour annoncer ce recours.

On nous écrit du quartier de la Neuchâtel :

« Le *Confédéré* parle d'un conservateur qui exécutait lundi soir ses exercices funambulesques dans les combles et sur les toits des maisons, sous l'action de libations plus ou moins copieuses. »

« Le *Confédéré* a mal vu. Il est vrai qu'il avait des raisons pour avoir la vue troublée. Le conservateur en question, loin d'escalader les toits, se trouvait lundi soir à Notre-Dame de Lorette où se tiraient les feux d'artifices, et ce qu'on a poursuivi sur les toits n'était autre chose que deux gros chats qui faisaient la chasse aux rats... dicaux. »

« Par contre, le propriétaire de la maison a trouvé le lendemain matin un radical qui était en train d'arracher les tuiles du toit, on sait bien dans quel but. » X.

Le conseil d'Etat a nommé M. Xavier Toffel, de Bulle, notaire cantonné dans le district de la Veveyse; il a accordé une patente d'agent d'affaires à M. L. Michel, de Montagny.

Les conseils communaux des communes du district de la Sarine, issus des élections du 24 mars et du 7 avril, ont été réunis ce matin, dans la grande salle de la Grenette, pour l'assèmentation.

M. le préfet Boccara a prononcé une excellente allocution sur les devoirs des administrations communales.

### Conférence publique.

Vendredi 12 courant, à 8 heures, à la Grenette, conférence donnée par M. le professeur Musy sur le sujet: *De l'intelligence et des migrations des oiseaux.*

Lorsqu'on fut entreprise la correction de la Broye inférieure, entre les lacs de Morat et de Neuchâtel, on croyait que la navigation à vapeur subirait une interruption. Mais grâce aux sages mesures adoptées par l'entreprise de la correction supérieure des lacs de Jura, les bateaux à vapeur ont pu continuer à naviguer entre les deux lacs, et l'on a même maintenu deux services par jour dans les deux sens, sauf du 1<sup>er</sup> janvier au 15 avril 1877 où il n'y a eu qu'un service.

Les recettes de la Compagnie de navigation à vapeur se sont naturellement ressenties des difficultés résultant des travaux de la correction et de l'abaissement du niveau des lacs. Dès la fin de septembre 1877, l'abaissement considérable des eaux a obligé de réintroduire le radelage au moyen des petits bateaux, dans toutes les stations du lac de Neuchâtel, sauf à Neuchâtel même et Serrières. Il y a eu aussi le radelage pendant deux mois à la station de Moliers sur le lac de Morat.

La diminution des courses et surtout le radelage par petits bateaux ont été très préjudiciables à la Compagnie; car, par ce moyen de transport les grosses marchandises, qui, en raison de leur poids, sont précisément celles qui produisent les plus grandes recettes, lui échappent complètement, ensuite par les vents et même par un temps calme, beaucoup de voyageurs et surtout les dames, redoutent les petits bateaux et se servent d'autres moyens de transport; de ces deux chefs les recettes de toute nature ont diminué considérablement.

Par contre, les frais d'exploitation ont eu à subir les débours occasionnés par l'acquisition d'embarcations pour toutes les stations où cela devenait nécessaire, et qui sont au nombre de six; comme aussi il a fallu allouer des indemnités supplémentaires aux radeliers de toutes ces stations.

Il résulte de l'examen des comptes de la société de navigation à vapeur sur les lacs de Morat et de Neuchâtel pour l'exercice de 1877, que le chiffre des recettes brutes s'est monté à la somme de fr. 101,947.76, laissant après le paiement des dépenses, un bénéfice net de fr. 2464.08.

Ce maigre bénéfice ne permet pas de distribuer un dividende aux actionnaires; il est affecté en partie à l'amortissement du mobilier et du matériel et le solde est reporté sur l'exercice 1878.

Félicitons l'administration de la Société de navigation à vapeur d'avoir pu obtenir un semblable résultat dans les circonstances critiques qu'elle a traversées.

Nous recevons les renseignements suivants, qui complètent ceux qui ont paru dans notre numéro d'hier:

Le jeune homme arrêté le 15 mars dernier, à Villarsviriaux, lors du troisième incendie survenu dans cette commune, a paru devant les assises, à Romont, mardi dernier, 2 avril. Il se nomme Gottlieb Burgkhalter, de Langnau, canton de Berne; il est âgé de 19 ans.

Pendant toute l'instruction, il a nié obstinément, et a cherché à établir un alibi en indiquant plusieurs courses faites dans la soirée, loin du théâtre de l'incendie.

La Cour et les jurés se sont rendus à Villarsviriaux avec l'accusé pour constater de visu l'état des lieux, les distances, etc. Il est résulté de cette vérification la preuve évidente que les courses alléguées n'avaient pu être exécutées dans le temps indiqué par Burgkhalter. Celui-ci, voyant ainsi crouler tout son système de défense fit des aveux complets quant au dernier incendie; mais il continua à nier énergiquement toute participation aux deux premiers.

Il prétendit avoir mis le feu à la maison pour se venger de ce qu'on l'accusait injustement dans ce village d'être l'auteur des incendies antérieurs.

Nous avons déjà dit que la cour l'a condamné à 15 ans de travaux forcés.

### Cuisine économique.

*Exercice 1877-1878* (soit pendant 105 jours.)

RECETTES.	
233 actions au porteur à fr. 5	Fr. 1,165 —
Dons divers	Fr. 101 65
Prélèvement du solde de l'ancienne Soc. de consom.	» 243 90
Produit de la vente des jetons	» 2,049 40
Balance	Fr. 3,499 95
DEPENSES.	
Grais divers	Fr. 93 65
Gage du cuisinier et de son aide (15 semaines à fr. 25)	» 375 —
930 kilos de pain à 38 cent	» 353 40
515 » de viande à fr. 1 30	» 669 60
7550 » de pommes de terre à fr. 8 66	» 654 60
le double quintal	» 241 75
Dépenses diverses	» 107 —
Combustible	Fr. 2,494 90
Solde disponible	» 1,005 05
Balance	Fr. 3,499 95

REPARTITION.  
Rembours de 233 actions à fr. 4 Fr. 932 —  
Solde à placer comme fonds de réserve » 73 05  
Fr. 1,005 05

STATISTIQUE. (Vente de jetons.)  
Soupe 8,382. Moyenne, 80 par jour.  
Viande 1,119. » 25 » (3 fois par sem).  
Pain 2,347. » 22  
Potages de terre 1,337. (Vente interrompue.)  
MM. les actionnaires sont avisés qu'ils peuvent encaisser le montant de leurs actions, dès ce jour à fin avril, de midi à 2 heures, au domicile de M. Aug. Geldlin, rue de Romont. Passé ce terme, les actions non retirées seront versées au fonds de réserve.

Fribourg, 9 avril 1878.  
Le *Cassier*,  
Aug. GELDLIN. Le *Président*,  
Alph. FAVRE, directeur.

Par arrêté du Conseil d'Etat en daté du 5 courant, pour le remplacement de feu M. le député Kolly, de Treyvaux, les assemblées électorales du cercle de la Sarine sont convoquées sur le dimanche 28 avril prochain,

(A suivre.)

à une heure après-midi, au local ordinaire des assemblées de commune (loi électorale, art. 12) — Dans la ville de Fribourg, l'opération commencera à 9 heures du matin et ne pourra être close avant midi.

L'ouverture des registres civiques aura lieu, dans chaque commune du cercle, dès la promulgation du présent arrêté.

Ils seront complétés en conformité du chap II, section a, de la loi du 22 mai 1861, sous réserve des prescriptions de la constitution fédérale qui réduisent à trois mois pour les Suisses établis dans le canton, la durée du domicile préalable pour acquérir la qualité d'électeur.

Les registres civiques seront déposés le lundi 15 avril prochain et le dépôt en sera annoncé par publication et affiché (art. 24 de la loi).

Ils seront clos le vendredi 26 avril, à 5 heures du soir, en présence du Conseil communal.

Le nom de M. Louis de Diesbach ayant été prononcé par une correspondance de la contrée de Marly, adressée à *Chroniqueur*. M. de Diesbach a prié ce journal de déclarer qu'il décline la candidature au Grand Conseil.

**NOUVELLES DE L'ETRANGER.**

**Lettres de Paris.**

*Correspondance particulière de la Liberté)*

Paris, 9 avril.

La discussion qui s'est ouverte, cette nuit, devant le Parlement britannique, a eu toute l'importance que d'avance on lui attribuait. Lord Beaconsfield et le marquis Salisbury, à la Chambre haute, et le ministre de la guerre, aux Communes, ont donné des explications décisives sur la politique et sur l'attitude actuelle du gouvernement. Les lords, après ces explications, ont voté l'adresse à l'unanimité; aux communes, le débat doit continuer aujourd'hui.

Je crois devoir résumer rapidement les principales déclarations des ministres de la reine.

Lord Beaconsfield a commencé par proclamer que les traités de 1856 et de 1871 étaient toujours en vigueur, surtout en ce qui concerne l'indépendance et l'intégrité de la Turquie. Il a rappelé le principe déjà posé par lord Derby, « au début des difficultés actuelles », qu'aucune puissance ne pouvait se dégager des obligations imposées par ces traités sans l'assentiment des autres signataires. C'est, a-t-il ajouté, le principe de la diplomatie anglaise, et la Russie a de toujours su que tout nouveau traité devait être un traité européen. C'est pourquoi elle entoura de mystère les négociations de San-Stéfano, protesta ensuite qu'elles avaient un caractère purement préliminaire, ce qui fit croire à la possibilité d'une conférence désirée, d'ailleurs, par la Grande-Bretagne comme moyen de pacification; mais, tout en négociant, les Russes marchaient sur Constantinople; il fallut envoyer la flotte devant cette ville. Le traité de San-Stéfano fut signé; chacun de ses articles était une déviation (sic) des traités de 1856 et de 1861. Ils supprimaient entièrement, en effet, la Turquie d'Europe, créaient une Bulgarie non bulgare, saisissaient les ports des mers Noire et Egée, faisaient de la Caspienne un lac russe, etc., et compromettaient non seulement les intérêts anglais, mais ceux du monde entier. L'Angleterre ne pouvait donc se dispenser d'intervenir; sans son intervention on ne sait ce qui serait arrivé. Les espérances de Congrès sont déçues par le refus de la Russie de tenir ses engagements. Tout le monde est en armes; seule, l'Angleterre doit-elle être désarmée? Aucun patriote ne le pensera et ne refusera au pays les moyens de faire entendre sa voix et respecter ses volontés.

Malgré les répliques de lord Grandville, de lord Derby, de lord Carnarvon, etc., la haute assemblée a pleinement donné raison à lord Beaconsfield.

Aux Communes, sir Stafford Northcote a dit que l'Angleterre désirait un vrai Congrès capable d'entreprendre la solution de la question d'Orient; mais de ce côté, une issue heureuse est peu probable. Il faut se tenir prêt à tout.

Malgré la fermeté de ce langage, le *Times* considère comme rassurant ce qui s'est passé, hier, au Parlement britannique. Sans doute il espère que la Russie, voyant l'Angleterre si résolue, réfléchira et cédera.

Je vous ai parlé du commencement d'irri-

tation que provoquait à St-Pétersbourg l'attitude silencieuse de la France, et que sur-excitait le langage de la République française et des *Débats*.

On a dit que ce sentiment s'était traduit par une démarche officielle du prince Orlov auprès de M. Waddington; « officieuse » serait, je crois, plus exact; car on m'assure que tout s'est borné à une conversation fort courtoise où il n'a été question que des deux journaux, et nullement de notre politique gouvernementale. Le prince Orlov se serait même excusé, de très bonne grâce, auprès de M. Waddington, d'avoir à remplir une mission semblable, en rejetant la responsabilité sur l'état d'excitation et de susceptibilité générale où l'on est arrivé en Russie. L'excuse est, par certains côtés, fondée. Je vous ai déjà dit que beaucoup de Russes constataient avec un vif regret l'état des esprits avoué par l'ambassadeur russe. Les *Times* prétend qu'il serait question d'un voyage de M. Gambetta à St-Pétersbourg!

Les gauches ont décidé que les ministres du 16 mai seraient mis en accusation aussitôt que le renouvellement partiel du Sénat aura donné la majorité aux républicains et aux radicaux dans la haute Chambre.

Hier soir, au théâtre français, à la première représentation de la nouvelle pièce de M. Emile Augier, les *Fourchambault*, toutes les notabilités du monde parlementaire radical assistaient en grand apparat et en grande joie, motivée sans doute par les résultats électoraux de la veille. Des conversations tenues par plusieurs de ces députés, il paraissait résulter que la démission de M. Dufaure serait désormais une simple question de jours, que M. de Marcère le remplacerait à la justice, que M. Lepère aurait le portefeuille de l'intérieur, et qu'enfin M. Borel suivrait M. Dufaure dans sa retraite.

La librairie Wattelier, 5, rue du Chercho-Midi, vient de publier sous ce titre charmant *Ave Maria*, un joli volume de M. de Villeneuve, pour lequel Mgr de Sussex, prélat de la maison de Sa Sainteté et de la basilique de Lorette, a écrit une préface remarquable. Ce salut à Marie, composé de 31 méditations sur des textes sacrés choisis parmi les plus glorieux pour la reine du ciel, forme un gracieux tribut d'hommages d'autant plus digne d'être recommandé en ce moment, que nous allons bientôt entrer dans le mois consacré à la mère du Sauveur. Mgr de Sussex, dans sa préface, dit que les pages de l'*Ave Maria* atteignent la hauteur de l'ode par l'élevation que leur imprime la prière qui les inspira. On reconnaîtra à la lecture toute l'exactitude de cet éloge si autorisé.

**Lettres de Rome**

*Correspondance particulière de la Liberté.)*

Rome, le 8 avril.

La députation polonaise dont je vous avais annoncé la présence à Rome a été reçue, hier dimanche, par le Souverain Pontife. Les pèlerins étaient au nombre de deux cents, et c'est Son Em. le cardinal Ledokowski qui les a présentés au Saint-Père et qui a lu en leur nom une adresse, dont les affectueux sentiments se reflétaient en quelque sorte sur les visages émus des pèlerins. Dans sa réponse, le Saint-Père a dit que son cœur avait été rempli de joie en apprenant qu'une députation polonaise, conduite par la foi et par l'amour envers le Saint-Siège, était venue à Rome pour se présenter aux pieds du trône pontifical. « Cette joie, a poursuivi le Saint-Père, était bien fondée, car je sais quelles preuves éclatantes la Pologne a toujours données de sa fidélité persévérante à la foi de l'Eglise catholique.

Vous avez défendu cette foi, d'abord par les armes, puis, par l'exercice des plus hautes vertus chrétiennes qui ont illustré tant de fils de la nation polonaise jusqu'à les faire parvenir à la gloire des Saints. C'est pourquoi je vous exhorte vivement, très-chers fils, à suivre les traditions du passé en défendant avec une fidélité inviolable la foi et la hiérarchie de l'Eglise. Persévérez donc dans cette foi et redoublez d'attachement envers l'Eglise. Veillez surtout à l'éducation chrétienne de vos enfants. Ainsi vous assurerez les bénédictions divines, dont je désire que ma bénédiction soit le gage.

Demain, aura lieu une audience spéciale pour les pèlerins autrichiens venus à Rome en même temps que la députation polonaise.

V.

**Italie.** — A la Chambre, le comte Corti, répondant aux interpellations sur la question d'Orient, dit que l'Italie a volontiers adhéré au congrès.

Ses relations avec les puissances sont

éminemment amicales et libres de tout engagement.

Les événements de 1877 ne sauraient être rayés de l'histoire; les traités de 1856 et de 1871 devront donc subir des modifications.

Aborda-t la question de la ligne de conduite qu'adopterait l'Italie en cas de conflit, M. Corti dit que les négociations entamées actuellement entre les cabinets, donnent confiance que les conseils de la raison l'emporteront; encore cette fois, sur l'appel à la force, mais il ajoute que si la guerre survient, le gouvernement maintiendrait son attitude de rigoureuse impartialité.

**Turquie.** — *L'Osservatore romano* annonce que Mgr Antonio-Maria Grosselli, délégué apostolique et vicaire patriarcal de Constantinople, a été, en l'absence d'un représentant diplomatique du Saint-Siège dans cette capitale, chargé de remercier le sultan des télégrammes que Sa Majesté Impériale avait adressés à Rome, l'un pour exprimer au Sacré Collège ses condoléances à l'occasion de la mort de Pie IX, et l'autre pour envoyer ses félicitations au nouveau Pontife.

Le sultan a reçu le 21 mars, en audience particulière, Mgr Grosselli, qui était en même temps chargé de lui notifier officiellement l'avènement de Sa Sainteté Léon XIII. Sa Majesté Impériale a manifesté, dit *L'Osservatore romano*, des sentiments de profond respect à l'égard du Saint-Père, s'est félicitée de son élection et a remercié de la notification qui lui était faite, promettant pour l'avenir une protection efficace en faveur des catholiques de son empire.

L'audience solennelle a été suivie d'un entretien particulier, dans lequel le sultan a exprimé à plusieurs reprises sa vive reconnaissance pour la bonté du Saint-Père.

Il a daigné, d'ailleurs, conférer à Mgr Grosselli le grand-cordon du Medjidié, et au prêtre qui l'accompagnait, D. Francesco Braggiotti, la croix de commandeur du même Ordre.

**QUESTION ORIENTALE**

**Londres, 10 avril.** — La réponse du prince Gortschakoff à la circulaire de lord Salisbury réfute cette circulaire point par point.

Les arrangements relatifs à la Bulgarie sont le développement des principes posés dans la conférence de Constantinople. Le traité de San-Stéfano n'est du reste qu'un traité préliminaire, qui laisse la place à une conciliation de tous les intérêts. Si l'occupation de la Bulgarie avait été stipulée pour un temps indéfini, on aurait soupçonné la Russie de vouloir s'annexer cette contrée.

Quant aux ports de la Bulgarie sur la mer Noire et la mer Egée, la conférence de Constantinople a reconnu qu'ils étaient nécessaires à son développement commercial.

La Russie a reconnu que le consentement de la Porte et de l'Europe étaient nécessaires pour l'élection d'un gouverneur de la Bulgarie.

Parlant de la question grecque, la circulaire constate que si la Russie avait demandé l'autonomie de l'Epire et de la Thessalie ou donné ces provinces à la Grèce, elle aurait été accusée de favoriser l'hellénisme contre le slavisme et de détruire la Turquie d'Europe.

C'est une exagération de prétendre, comme le fait lord Salisbury, que la rétrocession de la Bessarabie à la Russie, l'extension de la Bulgarie jusqu'à la mer Noire et l'acquisition de Batoum rendraient la volonté de la Russie prédominante sur tout le voisinage de la mer Noire. Les acquisitions que la Russie a faites en Arménie ont seulement une valeur défensive pour les Russes.

Si l'Angleterre avait voulu empêcher ces cessions territoriales, elle aurait dû se joindre à la Russie dès le commencement de la guerre.

Le prince Gortschakoff constate ensuite avec plaisir que lord Salisbury a exprimé le désir d'assurer le bien-être des populations chrétiennes d'Orient.

La situation, dit le chancelier de Russie, se résume ainsi.

Les traités de 1856 ont été successivement enfreints depuis vingt-deux ans par la Turquie, par les principautés unies de Moldo-Valachie, par la France et par la conférence de Constantinople.

Lord Salisbury reconnaît lui-même que de grands changements sont nécessaires; mais la Russie désire apprendre comment lord Salisbury entend concilier les traités, les droits de l'Angleterre et des puissances et le bien-être des populations chrétiennes de l'Orient.

La Russie désire également connaître comment lord Salisbury entend atteindre ce

but en dehors du traité de San-Stéfano et ne tenant compte des droits que la Russie s'est acquis par les sacrifices qu'elle a faits.

La dépêche de lord Salisbury ne contient aucune réponse à ces questions, ni des propositions pratiques pouvant assurer une entente en présence des difficultés actuelles.

— **Bucharest, 9 avril.** — Des informations autorisées permettent d'affirmer que le gouvernement roumain maintient l'entière exactitude de la version donnée dans la correspondance diplomatique soumise au parlement anglais, relativement à la conversation qui a eu lieu à St-Pétersbourg entre le prince Ghika et le prince Gortschakoff et au cours de laquelle le chancelier russe a menacé de faire désarmer l'armée roumaine et de faire occuper la principauté sur une plus grande échelle, si le gouvernement roumain protestait contre l'article 8 du traité de San-Stéfano, protestation qui a été depuis adressée aux puissances.

On affirme de source non moins certaine que l'agent de Roumanie à Saint-Pétersbourg a été autorisé à déclarer que l'armée roumaine se laisserait plutôt écraser que de se laisser désarmer.

Le prince Charles, de son côté, a déclaré au baron Stuart, agent russe à Bucharest, qu'il saurait faire son devoir et s'opposer au désarmement de son armée.

— Une correspondance officieuse berlinoise s'applique à indiquer, dans la *Revue de Lundi*, de Vienne, toutes les fautes commises, à son avis, par l'Angleterre. L'officier prussien reproche au gouvernement anglais d'avoir compté sur une alliance autrichienne et sur les éventuels bons offices de l'Allemagne à St-Pétersbourg. Il assure qu'à Berlin on est loin de vouloir s'aliéner l'amitié russe pour complaire à l'Angleterre. Il ajoute que l'Allemagne restera simple spectatrice dans la lutte entre « l'ours et le poisson », mais qu'elle surveillera attentivement l'Angleterre pour lui faire respecter le droit international maritime.

Il raille ensuite l'Angleterre de compter sur le Danemark et lui reproche d'oublier que la mer du Nord et la mer Baltique ne sont plus comme du temps de la guerre de Crimée des eaux danoises, mais bien des eaux allemandes sur lesquelles il y a une flotte et des forts très-respectables.

Finalement, il conseille à l'Angleterre de ne pas nourrir l'utopie de trouver des auxiliaires en Pologne; « attendu que sur ce terrain brûlant, la belliqueuse Albion trouverait la Prusse aussi bien que la Russie. »

**DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES**

CONSTANTINOPLE, 10 avril.

Le gouvernement a invité la population de la Thessalie et de l'Epire à demeurer fidèle et à repousser les perturbateurs. Il est décidé à employer toutes les forces dont il dispose pour le rétablissement de l'ordre. Il énumère les réformes utiles qu'il accomplira et auxquelles la Thessalie et l'Epire participeront comme les autres provinces, conformément au traité de paix.

Savfet pacha a remis hier au sultan la traduction de la circulaire de lord Salisbury.

BERLIN, 10 avril.

La *Correspondance provinciale* annonce qu'en ce qui concerne la question d'Orient, la tension politique n'a, en tout cas, pas augmenté pendant ces derniers jours, et que c'est plutôt le désir d'établir la paix, qui s'accroît généralement.

Le Reichstag a adopté en second débat tout ce qui est compris sous le titre: *Finances du royaume*.

VIENNE, 10 avril.

La *Correspondance politique* annonce, d'après une communication de Bucharest, qu'avant-hier, les régiments russes formant l'avant-garde des 7<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> corps ont commencé à se replier de Roustchouk sur Giurgewo, afin d'occuper la ligne Giurgewo-Bucharest.

PEST, 10 avril.

M. Tjzas, dans le débat sur le budget, répondant à ses adversaires, nie que la chancellerie austro-hongroise ait été trompée; il déclare impossible d'admettre que l'Autriche reste isolée, dans le cas éventuel où elle serait forcée à la guerre pour la défense de ses intérêts.

Les intérêts de la Roumanie, de l'Autriche et de la Hongrie sont identiques, car elles n'ont qu'un seul ennemi, le panslavisme. Les peuples voisins finiront par comprendre qu'ils ne peuvent maintenir leur intégrité qu'en se rapprochant de l'Autriche.

FAITS DIVERS

L'Evénement nous donne aujourd'hui une très « ébouriffante » nouvelle. Il annonce qu'une quatrième candidature au fauteuil académique de M. Thiers vient de surgir sur l'initiative de M. Mignet, et il ajoute que M. le duc d'Audiffret-Pasquier lui-même se retirerait et que tous les constitutionnels unis aux républicains de la docte assemblée voterait comme un seul immortel pour :

M. GAMBETTA.  
Nous nous plaignons à croire que l'Evénement est mal renseigné et veut railler les constitutionnels, car, s'il dit vrai, Je croirais désormais, grand Dieu ! Qu'il n'est rien d'incroyable...

WECK & AEBY

Fribourg (Suisse).

Bulletin des cours du 11 avril 1878.

Table with columns: Actions, Offres, Demanda. Sub-sections: Banques, Industries, Chemins de fer, Obligations. Lists various financial instruments and their market values.

M. SOUSSENS, Rédacteur..

Petite poste.

M. B. à B — Reçu votre retour avec surprise. Nous ne pouvons consentir à publier votre annonce: le journal en question sert trop bien les intérêts révolutionnaires en France pour que la Liberté prête sa publicité à le propager.

Etiquettes de vins

Table listing wine labels and prices: Ordinaires, le cent à fr. 0,30; Ornées et gommées, à fr. 0,60; Dorées, à fr. 0,70.

S'adresser à l'Imprimerie catholique, à Fribourg.

IMPRIMERIE CATHOLIQUE SUISSE

VIENT DE PARAITRE

FLORE

DE LA SUISSE ET DE LA SAVOIE

COMPRENANT LA DESCRIPTION DES PLANTES INDIGÈNES ET DES PLANTES CULTIVÉES, LES PROPRIÉTÉS DE CHAQUE FAMILLE, DE CHAQUE ESPÈCE UTILE OU NUISIBLE ET DES DONNÉES HYGIÉNIQUES SUR TOUS LES FRUITS DE NOS CLIMATS.

PAR

Le D<sup>r</sup> Louis BOUVIER

Président de la Société botanique de Genève

Un gros volume in-12. Prix : 10 fr.

A Le Pape Pie IX  
exposé sur son lit de mort  
orné des insignes pontificaux,  
au fond une vision

B LE PAPE LÉON XIII

Portrait en buste.

L'on peut demander chacune de ces feuilles en 4 grandeurs.

Table of prices: Les prix précédemment annoncés sont remplacés par ceux-ci: Format 3 47/63 cm. Fr. 2 50, 2 30/40, 1 20/30, Cabinet 50.

Les revendeurs jouiront d'une remise lucrative.

Dépôt principal pour la Suisse :

G. Kraft, fils, éditeur, à Brugg.

4<sup>e</sup> Année

LA

4<sup>e</sup> Ann ee

FRANCE ILLUSTRÉE

LITTÉRATURE, SCIENCES, MORALE, RÉCREATION, ETC.

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

PRIX DE L'ABONNEMENT

Paris, Départements, Algérie : Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. — Trois mois, 5 fr. Abonnement d'un mois à l'essai, 1 fr. 75. Etranger (union postale) Un an, 25 fr.

Prix du numéro: 40 centimes; par la poste: 50 centimes.

Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris à l'ordre de M. l'abbé ROUSSEL, directeur, 40, rue La Fontaine, Paris-Auteuil.

RÉDACTION, ADMINISTRATION, ABONNEMENTS

40, RUE LA FONTAINE, PARIS AUTEUIL.

ANNALES

CATHOLIQUES

REVUE RELIGIEUSE HEBDOMADAIRE

J. CHANTREL rédacteur en chef.

Prix d'abonnement pour la Suisse : 16 francs pour un an.

On s'abonne à l'Imprimerie catholique suisse, Grand'Rue, 10, à Fribourg.

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration, doit être adressé franco à M. Chantrel, rue de Vaugirard, 371, à Paris.

A louer

Pour l'époque de la St-Jacques un appartement situé dans la Grand'Rue N° 62, ayant vue sur la place de l'Hôtel de Ville, et se composant de quatre chambres, cuisines, 2 cabinets, dans l'un desquels on peut placer un lit; part à la cave et au galetas. (151)

On demande

pour diriger une vacherie en Espagne, un homme catholique, ayant parfaitement connaissance des soins à donner aux animaux, très au courant de la laiterie et de la fabrication du fromage. On ne consentira à entrer en pourparlers que sur présentation d'excellentes références. On accepterait un ménage n'ayant qu'un enfant. S'adresser à MM. Grosset & Trembley libraires, Corratier, 4, à Genève. (150)

FABRIQUE DE TUYAUX

A ROMONT

On trouvera chez le soussigné un assortiment de tuyaux en terre cuite vernis à l'intérieur, pour fontaines, cheminées et latrines. Il s'engage aussi à les rendre posés garantis. Des certificats sont à disposition. Dépôt pour la Gruyère, chez M. C. Barras, agent affaires à Bulle. Se recommande: Henri Baumgartner. (127)



Dépôt à Fribourg, à la pharmacie Boéchal.

A Frutigen, canton de Berne, des

ARDOISES.

ignées ainsi que pointillées sont en vente chez J. Egger. (141)

AVIS

Lavage et Remise à neuf de couvertures de lit blanches. Prix 2 fr. 50. Dépôt pour blanchir les toiles.

Seul dépôt chez M. Pierre Oberson, 202, rue de la Préfecture à Fribourg. (98.)

L'Imprimerie catholique

avise Messieurs les curés qu'elle se charge de l'impression des

BILLETTS DE PAQUES

et qu'elle les livrera dans les 24 heures après la demande.

BOURSE DE GENEVE DU 10 AVRIL.

Table with columns: FONDS D'ETAT, etc., COMPTANT, A TERME, DEMANDÉ, OFFERT. Lists various government and municipal bonds.

ACTIONS

Table with columns: COMPTANT, A TERME, DEMANDÉ, OFFERT. Lists various stocks and companies.

BOURSE DE PARIS

Table with columns: 9 Avril, AU COMPTANT, 10 Avril. Lists market prices for various securities.